

Réunion du 11 juin 2015

Ordre du jour

- Bilan des données 2014 remontées et agrégées
- Prise en compte du programme Breizh Bocage 2015 - 2020

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		ALLAIRE Lise-Cloë	CC St-Méen - Montauban de B.
X		CAILLARD Caroline	Syndicat de la vallée du Blavet
X		CHATAGNON Marie	Syndicat du bassin versant du Meu
X		CUILLERIER Aurore	SIB Chevré
	X	DANSE Anne	Syndicat des eaux Kermorvan
X		DEBRIL Johann	bassin versant Lieue de Grève
X		DECENSE Romain	SI Haut-Couesnon
X		DELEURME Arnaud	CC Bretagne romantique
	X	FAY Catherine	CC côte de Penthièvre
X		FERNANDEZ Nicolas	CC St-Méen - Montauban de B.
X		GENET Alexis	Vilaine amont
X		GENEVRIER François	Cœur Emeraude
X		GUEGAN Gaëlle	Vilaine amont
X		GUIHO Jocelyn	Coeur Emeraude
X		JOUANOLLE Jean-Jacques	CC pays de la roche aux fées
	X	JUILLET Kristelle	Maure de Bretagne Communauté
	X	LANDAIS Alice	clé Frémur - Beaussais
	X	LE TORREC Estelle	Conseil Général 22
X		LETOUZE Frédéric	IGN
X		LEVEQUE Céline	CC Val d'Ille
	X	MASSA Florence	Région Bretagne
X		MOINERAIIS Marc	CIDERAL
X		NOLOT Timothée	CC Baie du Mont Saint-Michel
X		PELUAU Marion	CC Bretagne romantique
	X	PELHATE Sébastien	Région Bretagne
		POTDEVIN Dominique	DRAAF Bretagne
X		RAULT Jean-François	CC moyenne Vilaine Semnon
X		RANNOU Etienne	SIBV Seiche
	X	RENAULT Pascal	Région Bretagne
X		ROMAIN Natacha	SM Trégor
X		SOUBEN Patrick	DRAAF Bretagne
X		THEO Jarri	Louvigné communauté
24	8		

Bienvenu à Frédéric LETOUZE (IGN Nantes), en charge des thèmes Forêt et Bocage pour cette première participation. C'est un rapprochement très attendu et qui ne peut être que bénéfique pour l'ensemble des acteurs bocagers bretons.

En l'absence toute excusée de nos collègues du Conseil Régional, un grand merci aux petites mains qui ont fait en sorte que la visio se déroule bien !

A noter : la réunion s'appuie sur la note intitulée "Couche régionale des linéaires bocagers 2014 - Bilan des remontées des couches locales" en date du 08/06/2015 qui sera jointe au compte-rendu lors de la publication sous Géobretagne.

Breizh Bocage 2015 - 2020 et son cahier des charges : précisions à apporter

Les travaux du pôle métier Bocage ont permis d'identifier et de structurer une quinzaine d'attributs pour qualifier un linéaire bocager (position par rapport à la pente, par rapport à la topographie,

présence de talus, nature des parcelles bordantes...).

Ces attributs peuvent participer à la construction d'indicateurs mais ne couvrent pas tous les attendus en terme d'instruction et de contrôle dans la mise en oeuvre d'un programme bocager.

Si la référence aux préconisations du pôle métier bocage dans le cahier des charges de Breizh Bocage 2015-2020 est une reconnaissance du travail accompli, il est important de bien marquer les limites entre les aspects **contrôlabilité** de la mise en oeuvre d'un programme et des données qualifiant le linéaire bocager mises à disposition du grand public (dans le cadre de l'application de la Directive INSPIRE notamment).

Pour exemple, c'est la longueur calculée par SIG qui est remontée dans la couche régionale et non pas la longueur mesurée (longueur contrôlable) des travaux de création ou de restauration. Si le pôle métier bocage peut proposer de remonter dans la couche régionale l'attribut caractérisant les

travaux afin de faciliter l'évaluation globale du programme en terme de réalisations effectives (création/restauration), il n'entre pas dans son périmètre le suivi proprement dit de ces travaux (dégagements, entretiens, taille de formation...) dont les informations restent dans le SIG local.

Ce suivi peut faire l'objet de plans de recollement et de bilans chiffrés annuels sujet à contrôle sans pour autant remonter des données au format SIG au niveau régional.

Des propositions seront faites en ce sens au **prochain comité Breizh Bocage** fin juin. Y sera rappelé le rôle d'accompagnement et d'appui du pôle métier bocage auprès des structures porteuses sur la thématique bocage, le temps consacré à cet accompagnement, les propositions d'évolutions pour 2015 et les limites précitées de cet accompagnement.

Des évolutions dans les modalités de remontée des linéaires bocagers.

Dans ce contexte d'articulation des travaux du pôle métier et du programme Breizh Bocage, il entre dans les objectifs du pôle métier de faciliter au mieux la remontée des données bocage pour les porteurs. Les évolutions proposées sont les suivantes :

- s'appuyer sur le **calendrier** de dépôt des dossiers Breizh Bocage pour remonter les données SIG bocage (contours des périmètres et couches locales des linéaires bocagers) -> voir le point 4.1. de l'annexe 4 de la note citée en introduction.
- publier sur GéoBretagne, un **article spécifiquement dédié** aux aspects SIG bocage ET commun entre le pôle métier bocage et Breizh Bocage (calendrier des remontées, évolutions pour une meilleure compréhension dans la description des attributs attendus...). **Cet article répond aux renvois fait dans le cahier des charges Breizh Bocage en matière de données SIG.**
- ouvrir un **espace collaboratif** aux porteurs de projets Breizh Bocage (vu avec le coordinateur du programme Pascal Renault), accessible aux services instructeurs et qui permettra, entre autre, de déposer facilement les couches SIG, d'animer une FAQ sur des aspects SIG et de publier des notes techniques si besoin.

Des précisions sur les attributs remontés pour constituer la couche régionale.

L'analyse de la remontée des couches locales des linéaires bocagers pour cette première année (2014) montre combien il est important d'apporter en permanence des précisions dans la définition et la description des attributs attendus et éventuellement, selon le retour des porteurs, de faire évoluer les plages de valeurs ceci de façon **collégiale**.

La première version de la description des attributs rédigée en 2014 (CF l'annexe 2 du cahier des charges Breizh Bocage année 2014) doit donc être revue au vu du bilan des remontées des couches locales (CF. annexe 3).

Le pôle métier Bocage s'est accordé sur les points suivants :

A NOTER : toutes ces précisions/évolutions feront l'objet d'une mise à jour de la description des attributs retenus dans une couche régionale et durant Breizh Bocage (2015-2020).

- Pour tous les attributs, l'absence de renseignement se traduit par un attribut laissé à vide. Les valeurs "-1" et "-" ne sont pas retenues, l'objectif étant de faciliter la saisie.
- **ID_LOCAL** (=ID_AJOUR renommé pour une meilleure compréhension des utilisateurs lors de la publication sur GéoBretagne) peut être localement indifféremment de type numérique ou de type caractère (sur 20 caractères)
- le type de l'attribut **COUVERT** n'est plus en numérique mais passe en caractère (sur 1 caractère). En effet, la valeur 0 est signifiante (=Nu) et elle est également la valeur par défaut d'un attribut numérique sous MapInfo ; il y a donc risque de confusion. La valeur 99 est supprimée. Cela n'empêche pas d'utiliser les valeurs 0, 1, 2 et 3 dans la pondération d'un calcul de densité bocagère en utilisant une fonction de type Val(COUVERT) sous MapInfo ou toint(COUVERT) sous QGIS.
- la valeur **RIP** pour ripisylve dans **POS_TOPO** n'est pas retenue. La ripisylve est une formation végétale le long de cours d'eau ou de plans d'eau. Il est évoqué le fait que cette information peut être remontée par traitement géomatique entre la couche des linéaires et la couche des cours d'eau de la BDTOPO par exemple.
- l'attribut **BORD_REF** est proposé pour permettre aux structures porteuses qui le souhaitent de vectoriser les linéaires ne se trouvant pas dans l'espace agricole. Sa plage de valeur est la même que celle d'**INTERFACE**. Une requête sur ces deux attributs permet de sélectionner tous les linéaires compris uniquement dans l'espace agricole (**BORD_REF="BP"** OU **INTERFACE="BP"**). A contrario, les linéaires pour lesquels **BORD_REF** ET **INTERFACE** sont tous les deux <> "BP" sont hors espace agricole. Il est ainsi possible de saisir tous les cas de figures (Ex. un linéaire entre un cours d'eau et une route).

Il est rappelé que les linéaires faisant l'objet de financement Breizh

Bocage doivent être dans l'espace agricole. A ce sujet, les règles d'éligibilité à Breizh Bocage des travaux compensateurs (urbanisme, BCAE7) doivent être clarifiées par le comité Breizh Bocage.

- dans la plage de valeurs de **BORD_REF** et d'**INTERFACE BVC** (chemin) et **BVR** (route) sont ajoutés tout en gardant BV pour voirie indifférenciée. **BPI** pour intra parcellaire n'est pas retenu.
- **STRUCTURE** : cet attribut caractérise la composition du linéaire bocager en terme de **strate**.
- le principe de retenir la saisie de la **structure cible** lors d'une **plantation** conduit à ne pas ajouter la valeur HTL pour "très jeune ligneux".
- la valeur **HT** pour "Taillis" n'est pas retenue. Selon les essences constitutives du taillis, la structure sera renseignée par **HA** (haie arbustive) ou par la valeur **HM** dont la signification est élargie à "Autre haie arborescente mixte et/ou taillis".
- **AN_IMPLANT** : cet attribut doit être sur 4 caractères (en non pas en numérique) pour la même raison que pour **COUVERT** (0 est la valeur par défaut d'un attribut en numérique sous MapInfo). Tout comme **COUVERT**, il est possible de faire des calculs à partir d'**AN_IMPLANT** en utilisant une fonction.
- la valeur **9999** est **maintenue** et indique qu'un linéaire est une plantation dont on ne connaît pas l'année exacte d'implantation. Cette façon de renseigner l'existence d'une plantation est préférée à la remontée de l'attribut **ORI_BOC** qui peut cependant exister dans le SIG local mais ne sera pas remonté.

Dans la première version de la description des attributs de l'annexe 2 du cahier des charges Breizh Bocage 2014, cet attribut ne devait être renseigné que lors d'une création d'emprise (et non pas lors d'une restauration d'emprise) car aucun autre attribut ne permettait de faire la différence. La connaissance des restaurations d'emprise ne pouvait s'appuyer que sur **AN_IMPLANT** à vide et **TYPE_PROG="BB1"**.

Comme il est proposé d'ajouter l'attribut **TYPE_TRVX** (CF. point suivant "Calcul d'un indicateur de réalisation à l'échelle régionale") qui

permet de distinguer clairement les créations des restaurations d'emprise et afin d'éviter d'ajouter un attribut datant les travaux, il est proposé d'utiliser l'attribut AN_IMPLANT pour dater toute opération de création ou de restauration.

- **TYPE_PROG** : l'objectif de cet attribut au niveau régional est essentiellement de bien identifier, pour le linéaire, le **dernier programme récent** en faveur du bocage à savoir Breizh Bocage et les MAE. Donc les valeurs **BB1** (Breizh Bocage 2007-2014), et **MAE** (2007-2014) sont complétées par **BB2** =Breizh Bocage 2015-2020 et **MAEC** = MAEC (2015-2020).

Faute de temps, la plage de valeurs de cet attribut a été examinée trop rapidement lors de la réunion. Or, au vu des remontées 2014, plusieurs structures utilisent cet attribut pour détailler le type de financement et/ou le type d'opération (Ex : aménagement foncier, périmètre de protection de captage, contrats divers en faveur des milieux aquatiques...). Une plage de valeurs **partagée par tous** devient difficilement maîtrisable.

La solution la plus simple est sans doute d'ajouter dans TYPE_PROG la valeur AUTRE (il n'est pas nécessaire au niveau régional d'entrer dans le détail des financements en dehors de ceux de Breizh Bocage et des MAE).

Il y a alors deux façons de procéder localement :

- soit un autre attribut dans le SIG local détaille les financements / opérations
- soit la structure fait un traitement des valeurs saisies dans TYPE_PROG dans le fichier remonté au niveau régional en remplaçant les valeurs utilisées localement par AUTRE.

La valeur **SANS** est supprimée au niveau régional car trop ambiguë.

Calcul d'un indicateur de réalisation à l'échelle régionale.

Afin de pouvoir calculer un indicateur de réalisation de Breizh Bocage 2015-2020 à l'échelle régionale, il est proposé de remonter l'attribut local TYPE_TRVX des couches travaux annualisées.

Les types de travaux peuvent être déclinés en trois groupes :

- les travaux de création et de restauration proprement dits (débroussaillage, travaux du sol, créations de talus, travaux de régénération naturelle assistée, paillage, plantation, semis...)
- les travaux de conduite de la haie jusqu'à la première taille de formation (entretiens, dégagements de plants...) sur trois ans
- les travaux sylvicoles au delà de trois ans

Seuls les travaux de type a sont intéressants à remonter au niveau régional.

Il est rappelé que cette remontée n'a pas pour objectif de suivre et de détailler les travaux projetés et/ou réalisés mais bien de calculer un indicateur de réalisation à l'échelle régionale.

De ce fait, le suivi annuel des travaux qui peut être demandé lors de l'instruction et lors du paiement de Breizh Bocage 2 ne se fera pas sur la base de la couche régionale des linéaires recensés mais via des documents cartographiques et des bilans chiffrés réalisés par les structures porteuses sur la base de leur SIG bocage local.

Exemple : pour une restauration de haie existante durant l'hiver 2015-2016, l'attribut TYPE_TRVX est renseigné à RH et AN_IMPLANT est renseigné à 2016. Les travaux de dégagement de plants et d'entretien durant les trois années suivantes **ne seront pas remontés**, TYPE_TRVX restera renseigné à RH dans la couche BOCAGE_AJOUR.

Pour rappel, la fiche technique VIII : "gestion du SIG bocage" présente un certain nombre de manipulations entre la couche BOCAGE_AJOUR et les couches annuelles de travaux. Sur ce modèle, il est proposé de remonter l'attribut TYPE_TRVX :

- les linéaires effectivement créés et vectorisés dans la couche travaux et à remonter dans la couche BOCAGE_AJOUR ont un attribut TYPE_TRVX préfixé par C (pour création)
- les linéaires restaurés présents dans la couche travaux et issus de la couche BOCAGE_AJOUR avec un identifiant (ID_AJOUR). TYPE_TRVX est préfixé par R (pour restauration).

La fiche technique VIII devra être complétée en ce sens.

A noter :

- l'ajout de la valeur **CRNA** Création par Régénération Naturelle Accompagnée
- l'ajout également de **CHTE** pour création de haie sur talus existant et **RHTE** pour restauration de haie sur talus existant.

Suites à donner

- Création d'un article GéoBretagne sur la remontée des données SIG durant Breizh Bocage avec :
 - le rappel des préconisations de saisie
 - la procédure de remontée des données SIG avec les attributs attendus
 - la description mise à jour des attributs attendus dans la couche régionale
- Formalisation de la mise à disposition du RPG de l'année auprès des structures accomplissant des missions de service public (déclaration simplifiée AU-001 de la CNIL)
- Organisation d'une réunion en septembre/octobre en centre Bretagne pour favoriser la présence effective des participants avec :
 - **présentation par l'IGN** des démarches d'autres régions sur le bocage, des possibilités d'exploiter les référentiels de l'IGN pour construire des couches régionales (pente, topographie, bois...)
 - **travail en atelier** sur le calcul d'indicateurs (de réalisation, connectivité, densité bocagère...) et notamment à partir des attributs remontés
 La participation du comité Breizh Bocage serait un plus.

Merci à tous de votre participation

PROCHAINE RÉUNION

début octobre
sur une journée

à déterminer